

Projet pédagogique 2024/2025

ACCUEIL PERISCOLAIRE /EXTRASCOLAIRE



Accueil collectif de mineurs

111 rue Jean-Marie Vianney
01480 ARS SUR FORMANS



Centre de loisirs Grain de sel

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant-Propos | 4 |
| Introduction | 5 |
| 1. Ars sur Formans | 6 |
| 1.1 Un territoire | 6 |
| 1.2 L'association Grain de Sel | 8 |
| 2 L'accueil de loisirs Grain de Sel | 9 |
| 2.1 Un fonctionnement périscolaire extrascolaire | 9 |
| 2.2 Périscolaire semaine (accueil matin, temps méridien et accueil soir) : | 10 |
| 2.3 Le temps d'accueil du matin | 11 |
| 2.4 Le déroulement du temps méridien, avec animation de la pause méridienne | 11 |
| 2.5 Accueil de Loisirs du soir | 12 |
| 2.6 Journée type de l'ALSH des mercredis périscolaires | 13 |
| 2.7 Journée type de l'ALSH extrascolaires | 15 |
| 2.7 Les locaux | 17 |
| 3 Les activités | 18 |
| 3.1 Les différents types d'activités | 18 |
| 4 Le plan mercredi | 19 |
| 4.1 C'est quoi le plan mercredi ? | 19 |

| | |
|---|-----------|
| 5.Equipe investie | 20 |
| 5.1Composition de l'équipe | 20 |
| 5.2. L'organisation du travail de l'équipe | 21 |
| 6.Les intervenants extérieurs | 22 |
| 5.4. Les familles..... | 23 |
| 8.LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES | 24 |

Avant-Propos

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Centre de Loisirs Grain de Sel, et vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui peut être proposé par l'équipe d'animation.

Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble des équipes.

Ce dernier « *décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. C'est aussi un outil de formation pour les animateurs, de suivi des conditions de déroulement et de conduite du projet.*

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant ou le jeune. Il est fondé sur la recherche du bien-être de ces derniers, de leur épanouissement et de leur accès aux responsabilités de la vie en société. »

*Extrait du mémo guide édité par
L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, établissement public du Ministère de la cohésion sociale.*

Ce document a pour vocation de vous permettre de comprendre plus précisément le fonctionnement d'un Accueil de Loisirs, mais aussi de découvrir les intentions éducatives qui vont guider l'action de l'ensemble des acteurs de l'accueil durant une année.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

N'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe pédagogique de Grain de Sel

Introduction

Dans le cadre de l'accueil de loisirs il nous est paru pertinent que le projet pédagogique soit au service du territoire sur lequel nous intervenons en prenant en compte les différents rythmes scolaires mis en place sur la commune du territoire et ses alentours.

Notre projet pédagogique doit s'inscrire dans une cohérence éducative à l'échelle du territoire. Il prendra en compte les particularités locales afin de fonctionner avec son environnement.

L'équipe de direction et les animateurs évalueront l'impact du projet afin de modifier si nécessaire les objectifs que nous nous sommes fixés.

Durant cette année, nous souhaitons développer des temps de bilan collectif avec les enfants pour que ces accueils de loisirs soient de réels espaces de concertation. De plus, nous mettrons un accent particulier à valoriser la mise en place de projet impliquant des acteurs locaux (associations, créateurs, artisans, artistes, ...). Enfin, nous continuerons à valoriser les temps d'échanges avec les parents, afin de leur donner une vraie place au sein de nos accueils.

1. Ars sur Formans

1.1 Un territoire

Le village de Ars sur Formans se situe dans le département de l'Ain, à 10 km de Villefranche sur Saône, 30 km de Lyon et 50 km de Bourg en Bresse.

Ars sur Formans fait partie de la communauté de communes Saône vallée (CCDSV) qui regroupe 19 communes soit environ 35000 habitants¹ :

- Misérieux, - Savigneux
- Saint Euphémie, - Rancé
- Saint Bernard, - Ambérieux en Dombes
- Trévoux, - Fareins
- Toussieux, - Saint Didier de Formans,
- Trévoux, - Saint Jean de Thurigneux
- Frans, - Beauregard
- Reyrieux, - Villeneuve
- Parcieux,
- Massieux,
- Civrieux.

¹ Source : Site internet de la Communauté de Communes Saône Vallée

La commune compte 1490 habitants et la population de celle-ci est relativement jeune.

La commune de Ars sur Formans peut s'appuyer sur un fort tissu associatif.

On trouve différentes associations ou de services à la population. Celles-ci sont fortement impliquées dans la vie locale et reconnues par les habitants.

En plus des habitants de Ars sur Formans, elles drainent également des habitants des communes environnantes.

Malgré la présence de communes plus importantes au sein de la communauté de commune, Ars sur Formans offre aux habitants un grand nombre d'équipements :

- Des commerces de proximités (épicerie, bar, boulangerie, boucherie, restaurant pharmacie).
- Des infrastructures de loisirs (gymnase, city-stade, tennis, salle des fêtes, etc.).
- Des services de proximité (poste, bibliothèque, cabinet médical.)
- Deux écoles (une publique, une privée) durant nos temps périscolaires nous recevons les enfants des deux écoles

1.2 L'association Grain de Sel

L'association Grain de sel existe depuis 1982 à Ars sur Formans, village situé dans le département de l'Ain et faisant partie de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

L'accueil de loisirs est à l'origine de la création de l'association, progressivement celle-ci a élargi son champ d'action et propose à ce jour, outre un accueil collectif de mineurs, plusieurs activités sportives et culturelles accessibles à tous les habitants (Arsois et autres communes).

Depuis 2007 un accueil périscolaire est venu compléter les actions de l'association, un Contrat Enfance Jeunesse a donc été signé entre la mairie d'Ars sur Formans et la caisse d'allocations familiales de l'Ain pour la mise en place de ce projet.

Les activités de l'association, et notamment l'accueil collectif de mineurs s'effectuent dans des locaux communaux mis gratuitement à disposition.

La structure bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la municipalité d'Ars sur Formans.

Grain de sel a axé son travail autour d'un service répondant aux besoins des habitants du territoire dans le cadre des valeurs de l'Education Populaire, de la laïcité et des principes de l'économie et solidaire.

Cela passera par :

- ❖ Consolider l'existant ;
- ❖ Poursuivre le développement avec des diversifications ;
- ❖ Innover au service du projet et du territoire

A partir de ces orientations, un travail en équipe est engagé chaque année afin de définir les objectifs du projet pédagogique.

2 L'accueil de loisirs Grain de Sel

2.1 Un fonctionnement périscolaire extrascolaire

L'accueil de loisirs est ouvert toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Afin de répondre au mieux au besoin des familles, les enfants peuvent être accueillis en demi-journée avec ou sans repas ou en journée complète. (Hors vacances où les inscriptions sont en demi-journée avec repas ou journées complètes)

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Pour ce faire, ils sont répartis en plusieurs groupes selon leurs classes, soit :

Le groupe des « **petits** » qui sont les enfants scolarisés en maternelle

Le groupe des « **moyens** » qui sont les enfants scolarisés en CP CE1

Le groupe des « **grands** » qui sont les enfants scolarisés en CE2 CM1 et CM2

Aucune exception ne sera faite sauf pour les enfants porteurs de handicap et les enfants ayant un an d'avance. Ces derniers pourront alors choisir entre aller dans le groupe qui correspond à sa classe ou aller dans le groupe correspondant à son âge.

Le repas :

Tous les enfants se mettent à table après s'être lavé les mains et être allés aux toilettes. Ils choisissent la place qu'ils veulent, avec un animateur par table, dans la mesure du possible.

Le repas est un moment convivial où les enfants peuvent échanger entre eux et également avec l'animateur de sa table.

Chaque enfant se sert et est invité à goûter à tous les aliments (sauf en cas d'allergie ou régimes alimentaires particulier).

Nous invitons les enfants à partager les tâches communes au vivre ensemble (ex : nettoyage des tables, ...)

Afin de respecter les croyances de chacun, nous proposons des repas « sans viande » pour ceux qui le souhaitent.

Responsabilité :

L'enfant ne sera confié qu'aux personnes identifiées au préalable par le tuteur légal. Pendant les temps d'accueil, informer l'animateur du groupe de l'enfant, si une autre personne non inscrite sur l'autorisation parentale, vient chercher l'enfant. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à cette personne.

2.2 Périscolaire semaine (accueil matin, temps méridien et accueil soir) :

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|-----------------|---|---|
| Accueil de loisirs du matin 7h30-8h30 | Accueil de loisirs du matin 7h30-8h30 | | Accueil de loisirs du matin 7h30-8h30 | Accueil de loisirs du matin 7h30-8h30 |
| Temps méridien 11h30-13h30 | Temps méridien 11h30-13h30 | | Temps méridien 11h30-13h30 | Temps méridien 11h30-13h30 |
| Accueil de loisirs du soir 16h30-18h30 | Accueil de loisirs du soir 16h30-18h30 | | Accueil de loisirs du soir 16h30-18h30 | Accueil de loisirs du soir 16h30-18h30 |

2.3 Le temps d'accueil du matin

Les animateurs du sont présents les jours scolaires de 7h30 à 8h30, avec les enfants de Ars sur Formans. Chaque matin, une trentaine d'enfants d'élémentaire et de maternelles sont accueillis en moyenne dans les deux salles du périscolaire.

Ce temps particulier intervient comme un lien entre la maison et l'école. Il demande donc la mise en place d'activités manuelles ou culturelles et de projets adaptés. Durant ce temps, les enfants ont le choix de faire, mais aussi de ne pas faire, dans l'objectif de respecter au maximum leurs rythmes et besoins.

A 8h15 les animateurs raccompagnent les enfants à l'école privée.

Les parents peuvent déposer leurs enfants entre 7h30 et 8h30. Les inscriptions et les facturations se font à l'heure (7h30 → 8h30). **Toute heure entamée est due.**

2.4 Le déroulement du temps méridien, avec animation de la pause méridienne

- Pause méridienne des maternelles : 11h30 à 13h30.
- Pause méridienne des élémentaires : 11h30 à 13h30.

Nous accueillons sur le temps méridien en moyenne annuelle 50 élèves d'élémentaire et 28 élèves de maternelle.

Le temps de midi est composé de 2 temps forts :

- Un temps pour le repas ;
- Un temps d'activité.

Le temps de repas est séparé en 2 services :

- Le premier comprend les maternelles et CP
- Le deuxième correspond aux CE1, CE2, CM1 et CM2.

Le déroulement du 1^{er} service (maternelles et CP) :

Les animateurs récupèrent les enfants dans les classes, passent aux toilettes pour se laver les mains et montent à la cantine.

Quand le repas se termine, les enfants profitent d'un temps de détente. Des activités pourront leur être proposées. Pour les plus petits, le temps de sieste sera proposé, afin de respecter au mieux le rythme des enfants.

Quand le repas se termine un temps d'activité débute vers 12h30, animé et mené par les animateurs.

Tout au long de la semaine, les enfants participent à des activités variées, sportives, ludiques, manuelles, culturelles ou artistiques.

Le déroulement du 2^{ème} service (CE1/CE2/CM1/CM2) :

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 sont récupérés à la sortie des classes par les animateurs qui les accompagnent dans les différents espaces du périscolaire.

Tout au long de la semaine, ils participent à des activités variées : sportives, ludiques, manuelles, culturelles ou artistiques. Celles-ci peuvent s'inscrire dans le cadre de projet. A 12h30, les enfants se rendent à la cantine avec les animateurs.

Le temps de repas sera l'occasion de développer l'entraide, la solidarité et l'autonomie de l'enfant.

Les enfants sont ensuite raccompagnés par l'équipe pédagogique en classe.

2.5 Accueil de Loisirs du soir

Pour l'accueil de loisirs (16h30-18h30) vos enfants peuvent :

- Prendre leurs gouters dans la salle d'animation,
- Se relaxer, jouer à différents jeux de sociétés, sportif
- Participer à des projets

Les animateurs vont récupérer les enfants de l'école privé et les ramènent à l'accueil de loisirs.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 16h30 et 18h30. Les inscriptions et les facturations se font à l'heure (16h30 → 17h30 et 17h30 → 18h30). **Toute heure entamée est due.**

Les animateurs accueillent, dans la mesure du possible, chaque famille individuellement. Ce temps d'accueil permet de faire un bilan sur la

journée et de transmettre d'éventuelles informations.

2.6 Journée type de l'ALSH des mercredis périscolaires

Plages d'accueil : Périscolaire des mercredis

| TEMPS D'ACCUEILS | HORAIRES |
|-----------------------------|-----------|
| Temps d'accueil du matin | 7h30 à 9h |
| Journée complète avec repas | 9h à 17h |
| Matinée avec repas | 9h à 14h |
| Après-midi avec repas | 12h à 17h |
| Matinée sans repas | 9h à 12h |
| Après-midi sans repas | 14h à 17h |
| Temps d'accueil du soir | 17h 18h30 |

7h30 à 9h00 : temps d'accueil

Les animateurs accueillent les parents et les enfants au sein de leurs groupes respectifs. Durant ce temps d'accueil, les animateurs mettent en place des petits jeux (jeux de sociétés, atelier perles, coloriages, dessins...) afin que l'enfant puisse jouer dès son arrivée. Pendant ce temps, l'animateur est aussi disponible pour répondre aux demandes des parents, parler de l'enfant ou bien communiquer le programme de la journée.

9h00-12h00 : temps d'activité

Chaque animateur propose différentes activités (sportives, culturelles, manuelles, expression...suivant le programme d'activité) aux enfants de leur groupe. Ce temps d'activité peut être scindé en plusieurs temps suivant le rythme des enfants.

12h00 – 13h15 : Temps de Repas

12h00 : Temps d'accueil ou de départ pour les enfants inscrit en demi-journée

Tous les enfants sont à table accompagnés d'un animateur à chaque table.

13h15-15h00 : Sieste

Pour les petites sections la sieste est obligatoire. Chaque famille nous précisera si la sieste est conseillée pour leur enfant en fonction de l'âge ou de l'état de fatigue. Les enfants se réveille de façon échelonnée.

13h15 - 15h00 : Temps calme

14h00 : Temps d'accueil ou de départ pour les enfants inscrit en demi-journée

Les enfants se remettent dans leurs groupes respectifs pendant le temps calme. Les petits, suivant leur besoin, font la sieste ou bien la relaxation (ils sont allongés et l'animateur leur lit une histoire ou bien ils écoutent des contes en musique). Pour les autres groupes, les enfants font des activités calmes (telles que des jeux de constructions, dessins, jeux de sociétés, perles...)

14h - 16h : temps d'activité

Chaque animateur propose différentes activités (sportives, manuelles, expression...suivant le programme d'activité) aux enfants de leur groupe. Ce temps d'activité peut être scindé en plusieurs temps suivant le rythme des enfants.

16h - 16h30 : temps libre

16h30 - 17h00 : le goûter

Les enfants goûtent dans leurs groupes avec leurs animateurs. C'est aussi un temps d'échange avec les enfants afin de connaître leurs ressentis de la journée.

17h00 - 18h30 : temps d'accueil

Les animateurs accueillent les parents. Durant ce temps, les animateurs mettent en place des petits jeux, l'animateur est aussi disponible pour répondre aux demandes des parents, parler de la journée de l'enfant.

2.7 Journée type de l'ALSH extrascolaires

Plages d'accueil : Extrascolaire (Vacances)

| TEMPS D'ACCUEILS | HORAIRES |
|-----------------------------|-----------|
| Temps d'accueil du matin | 7h30 à 9h |
| Journée complète avec repas | 9h à 17h |
| Matinée avec repas | 9h à 14h |
| Après-midi avec repas | 12h à 17h |
| Matinée sans repas | 9h à 12h |
| Après-midi sans repas | 14h à 17h |
| Temps d'accueil du soir | 17h 18h30 |

7h30 à 9h00 : temps d'accueil

Les animateurs accueillent les parents et les enfants au sein de leurs groupes respectifs. Durant ce temps d'accueil, les animateurs mettent en place des petits jeux (jeux de sociétés, atelier perles, coloriages, dessins...) afin que l'enfant puisse jouer dès son arrivée. Pendant ce temps, l'animateur est aussi disponible pour répondre aux demandes des parents, parler de l'enfant ou bien communiquer le programme de la journée.

9h00-12h00 : temps d'activité

Chaque animateur propose différentes activités (sportives, culturelles, manuelles, expression...suivant le programme d'activité) aux enfants de leur groupe. Ce temps d'activité peut être scindé en plusieurs temps suivant le rythme des enfants.

12h00 - 13h15 : Temps de Repas

12h00 : Temps d'accueil ou de départ pour les enfants inscrit en demi-journée

Tous les enfants sont à table accompagnés d'un animateur à chaque table.

13h15-15h00 : Sieste

Pour les petites sections la sieste est obligatoire. Chaque famille nous précisera si la sieste est conseillée pour leur enfant en fonction de l'âge ou de l'état de fatigue. Les enfants se réveille de façon échelonnée.

13h15 - 15h00 : Temps calme

14h00 : Temps d'accueil ou de départ pour les enfants inscrit en demi-journée

Les enfants se remettent dans leurs groupes respectifs pendant le temps calme. Les petits, suivant leur besoin, font la sieste ou bien la relaxation (ils sont allongés et l'animateur leur lit une histoire ou bien ils écoutent des contes en musique). Pour les autres groupes, les enfants font des activités calmes (telles que des jeux de constructions, dessins, jeux de sociétés, perles...)

14h - 16h : temps d'activité

Chaque animateur propose différentes activités (sportives, manuelles, expression...suivant le programme d'activité) aux enfants de leur groupe. Ce temps d'activité peut être scindé en plusieurs temps suivant le rythme des enfants.

16h - 16h30 : temps libre

16h30 - 17h00 : le goûter

Les enfants goûtent dans leurs groupes avec leurs animateurs. C'est aussi un temps d'échange avec les enfants afin de connaître leurs ressentis de la journée.

17h00 - 18h30 : temps d'accueil

Les animateurs accueillent les parents. Durant ce temps, les animateurs mettent en place des petits jeux, l'animateur est aussi disponible pour répondre aux demandes des parents, parler de la journée de l'enfant.

2.7 Les locaux

Centre de Loisirs Grain de Sel

111 rue Jean Marie Vianney 01480 Ars sur Formans

Locaux Grain de Sel

Hall d'entrée : C'est un point d'information pour les familles. Elles peuvent

- solliciter l'équipe de direction
- s'informer sur les actions de l'association
- se renseigner sur l'accueil de loisirs

2 salles d'activités

Bureau du directeur et la responsable d'activité

Salle des animateurs : Elle sert de salle de repos mais aussi de lieu où les goûter sont stockés.

Salle de couchette

Toilettes

Locaux de l'école

2 salles d'activités

Les différentes salles permettent de pouvoir scinder les groupes, mais également de créer des univers différents.

Salle de couchette

Sanitaires enfants

Cuisine / Réfectoire : L'usage de la salle de restauration est exclusivement dédié à la prise des repas. En fonction des effectifs, il peut y avoir 1 ou 2 services.

3 Les activités

Les activités proposées au sein de l'Accueil de Loisirs visent à la découverte, l'apprentissage et l'épanouissement. Elles ont pour objectif de favoriser les rencontres, les échanges et le partage.

Toutes ces activités proposées visent à faire grandir l'enfant sur le plan personnel, mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre d'un groupe.

Ainsi, tout au long de l'année scolaire, l'accueil de loisirs de Grain de sel va proposer des activités dans des domaines aussi variés que : des ateliers, des activités d'expression, de découverte, physique et sportive, mais aussi des jeux sportifs, d'équipe, de société, de fiction et de construction.

Les besoins de l'enfant et son accomplissement personnel seront l'objectif principal de la proposition d'activités de l'accueil de loisirs.

3.1 Les différents types d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques... ;
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, mini camps, découverte du milieu urbain, nuitées...)
- Les activités physiques et sportives ;
- La lecture, le conte... ;
- Animation de rue, vie du village, carnaval...

4 Le plan mercredi

Le mercredi étant intégré au périscolaire il nous paraît pertinent d'intégrer le plan mercredi afin que la dynamique pédagogique et les apprentissages acquis lors des NAPE soient maintenus. Ce plan mercredi s'intègre parfaitement au CLAE car il est un outil reconnu par nos partenaires associatifs, institutionnel et le corps enseignant.

Il permet de maintenir un comité de pilotage où l'échange avec les parents prend une réelle dimension pédagogique.

4.1 C'est quoi le plan mercredi ?

Aujourd'hui différents temps coexistent autour de l'enfant : les temps scolaires, les temps familiaux et les temps périscolaire. Les projets éducatifs territoriaux ont mis en évidence l'importance de ces derniers comme des loisirs éducatifs.

Afin, de garantir une cohérence éducative sur les territoires il a semblé nécessaire de structurer l'accueil de loisirs du mercredi en mettant en place « **Le plan mercredi** ». Le respect d'une charte qualité définissant 4 axes de travail est mise en place :

- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

5. Equipe investie

5.1 Composition de l'équipe

L'équipe pédagogique du Centre de loisirs Grain de Sel est sous la responsabilité du Responsable du secteur Enfance & Jeunesse, Quentin ALLEMAND, titulaire d'un BPJEPS. L'équipe sur place est composée d'un référent et d'animateurs diplômés.

Notre ministère nous impose un quota d'animateurs diplômés soit au minimum : 50% de l'équipe doit être diplômés d'un BAFA ou d'une équivalence, 30% en cours de formation BAFA et 20% de non diplômés.

| | MATIN/SOIR/MERIDIEN | MERCREDI | VACANCES |
|-------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| - de 6 ans | 1 animateur pour 14 enfants | 1 animateur pour 10 enfants | 1 animateur pour 8 enfants |
| +de 6 ans | 1 animateur pour 18 enfants | 1 animateur pour 14 enfants | 1 animateur pour 12 enfants |

L'équipe pédagogique se réunira régulièrement, tout au long de l'année afin :

- D'évaluer son travail en référence au projet pédagogique et donc, si besoin est, améliorer son fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les programmes d'activités
- De mettre en place des projets
- D'analyser sa pratique

De plus, le référent de l'accueil de Villeneuve participera chaque semaine à des temps de réunion commun avec les autres référents de l'association. Cela permettra notamment des temps de régulation, des échanges entre les différents CLAE et une mutualisation des moyens.

L'agent de cantine polyvalent

Il contrôle les quantités de livraisons.

Il met en œuvre toutes les tâches liées à la préparation des repas, commande du pain et choix des menus.

Dresse les tables en fonction du nombre d'enfants inscrits. Participe à l'assistance et aux services des enfants. Entretien les locaux et le matériel de cantine.

Respecte et fait respecter les mesures d'hygiène dans sa cuisine.

Il est aussi garant du bon fonctionnement des équipements.

5.2. L'organisation du travail de l'équipe

L'équipe permanente se réunit tout au long de l'année. Ces temps de réunion ont pour objectif :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique et donc, si besoin est, améliorer son fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs ;
- De préparer les programmes d'activités ;
- De mettre en place des projets ;
- D'analyser sa pratique.

Pour préparer chaque période de vacances, le directeur organise une réunion de préparation avec les animateurs permanents et occasionnels. Lors de cette dernière, il s'agit de présenter la structure et le projet pédagogique, les règles de fonctionnement du séjour et préparer les plannings d'animation et les éventuels projets.

6. Les intervenants extérieurs

Prestataires de services :

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective, morale et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

CAF :

La Caisse d'Allocation Familiale est un de nos partenaires financiers et pédagogiques.

SDJES :

Le Directeur est en contact permanent avec le Service Départementale à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports qui est notre partenaire pédagogique.

Il garantit la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre. Il peut inspecter le centre à tout moment, aussi en l'absence de la directrice, un animateur sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection.

La PMI :

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans.

La Mairie :

La Mairie de Trévoux met à notre disposition entre autres les locaux et mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante. La Mairie reste notre partenaire financier majeur.

RPC : Restauration Pour Collectivité est notre fournisseur pour les repas. Ils sont situés à Manziat dans l'Ain.

Les bénévoles :

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation dont l'activité principale est leur spécialisation. En effet, nous avons choisi d'associer des personnes extérieures à l'équipe qui ont des ressources personnelles à offrir aux enfants à l'intérieur de notre projet d'activités.

5.4. Les familles

Il nous paraît primordial de maintenir un lien avec les parents afin de s'assurer du bon suivi de l'enfant. L'éducation des adultes de demain, est un but commun. Nous proposons donc de mettre, notre énergie et nos compétences au service des familles.

Nous souhaitons être un lieu ressource pour accompagner de manière positive la relation entre enfants et parents. Evidemment, cela se fait dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Afin de favoriser l'implication et la participation des familles, l'équipe pédagogique met en place différentes actions telles que :

- goûter ;
- spectacle ;
- petit déjeuner ;
- kermesse ;
- fêtes de fin d'année.

Ces temps permettent aux familles de découvrir les réalisations de leurs enfants et de partager un moment convivial avec l'équipe.

De plus, le directeur ainsi que les animateurs restent à la disposition des familles pour tous renseignements concernant la vie du centre. A ce titre, les temps d'accueil du matin et du soir seront des temps privilégiés d'échange avec les familles. Ils permettront d'accueillir les enfants et leurs parents dans les meilleures conditions et d'instaurer un climat de confiance qui facilitera ce temps de transition.

8.LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

| Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Méthodes |
|---|---|--|
| <p>Contribuer l'autonomie et la socialisation des enfants</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Donner des occasions de prise de décision - Favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe | <ul style="list-style-type: none"> - Impulser l'esprit d'équipe - Encourager l'enfant à donner son avis - Favoriser les échanges entre les enfants et l'équipe - Valoriser l'enfant dans ce qu'il fait - Reconnaître l'intérêt collectif et individuel - Porter une attention à tous les enfants de son groupe - Se rendre disponible pour l'enfant |
| <p>Encourager la découverte de nouvelles activités et la curiosité</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les enfants dans le processus de planification - Organiser des sorties éducatives | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités de tous types (sportives, culturelles, scientifiques, artistiques) - Susciter la créativité, le plaisir et l'imaginaire de l'enfant - Eveiller l'enfant à de nouvelles activités - Aménager l'espace avec les enfants - Diversifier les supports, les matériaux et les lieux - Encourager tous types d'expression - Mettre en valeur les réalisations des enfants |

| Objectifs Généraux | Objectifs Opérationnels | Méthodes |
|---|--|---|
| <p align="center">Respecter les besoins et les rythmes de chaque enfant</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant - Respecter le rythme de l'enfant | <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des temps de sieste, de relaxation ou des temps calmes selon les besoins des enfants -Proposer des activités adaptées aux capacités des enfants -Sensibiliser les enfants aux dangers -Permettre à l'enfant d'avoir un temps à lui -Lutter contre tous types de violence |
| <p align="center">Favoriser l'implication, la communication et la participation des familles</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Etablir et entretenir un lien entre la famille et la vie du centre -Accueillir chaque enfant et sa famille | <ul style="list-style-type: none"> -Accueillir chaque enfant et sa famille -Proposer une activité à l'arrivée de l'enfant -Prendre le temps de discuter avec chaque parent -Communiquer l'organisation de la journée -Organiser des temps de rencontres avec les familles -Participation des familles à des goûters |